

## ACTION DE FORMATION

### PROGRAMME

TITRE PROFESSIONNEL ECSR TP 01303

**Certificat Complémentaire de Spécialisation Groupe Lourd du Titre Professionnel**

**2 ROUES**

#### **Suivant :**

Référentiel : TP ECSR 01303 Millésime 02 du 05/02/2021

Arrêté du 26 janvier 2021 relatif au titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière

NOR : MTRD2102783A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/26/MTRD2102783A/jo/texte>  
[JORF n°0027 du 31 janvier 2021](#)

**RNCP : 35329BC03**

**Action Certifiante :** La mention CCS est complémentaire du TP ECSR délivré par le Ministère du travail et de l'emploi.

**Niveau de la formation déjà obtenu :** 3 = bac + 2

**Public concerné , Pré-requis :**

Cette mention complémentaire est ouvert aux candidats titulaires :  
diplôme TP ECSR  
permis de conduire A et B.

Titulaire du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (**BEPECASER**).

Dans ce cas, il vous faudra passer la validation des acquis de l'expérience – VAE TP ECSR pour passer la formation CCS 2 roues et enseigner la pratique d'un véhicule deux-roues motorisé.



pour les personnes en situation de handicap, avoir obtenu la visite médicale de la préfecture.

**LIEU DE FORMATION :** CEFAJ / Adresse : 56 montée Bon Accueil 38200 VIENNE

**DUREE :** 210 HEURES + 35 heures de stage

**OBJECTIF :**

**Les enseignements du CCS 2 roues**

- Former des usagers d'âges et d'aptitudes différents à la conduite et à la sécurité des véhicules à deux roues
- Animer des actions d'éducation concernant la sécurité des deux roues, notamment en milieu scolaire ou périscolaire
- Mener des actions de perfectionnement des usagers de deux roues

## **CONTENU :**

- L'environnement des 2 roues en sécurité routière
- La réglementation
- Les conditions inscription pour examen des catégories 2 roues
- Assurances
- Le REMC
- Le panorama du trafic 2 roues
- L'accidentologie, statistiques, analyses
- Le développement durable
- Les préventions des risques
- La préparation d'un voyage, déplacement
- L'enseignement
- Caractéristiques techniques
- Comportement et conséquences physiques
- Techniques d'apprentissage et anticipation
- L'animation d'une séance de formation hors circulation et en circulation
- Les techniques évaluations
- L'application des consignes de sécurité

## **PROFIL DES FORMATEURS :**

Les matières seront dispensées par des formateurs titulaires du BAFM, ou enseignants spécialisés à minima du même titre.

Responsable pédagogique : Mr BONOMO JP

## **MOYENS PEDAGOGIQUES :**

- Tableaux blancs, vidéoprojecteurs, pc disponible caméras embarquées, chrono, véhicules suiveur doubles commandes et véhicules 2 roues.
- Piste d'entraînement .

**SUIVI DE FORMATION** : livret stagiaire, , feuille de présence, évaluation, attestation de formation. enquête de satisfaction, réclamation

**A L'ISSUE DE VOTRE FORMATION, VOUS DEVEZ ETRE EN MESURE:**

- De passer avec succès les épreuves d'admission de l'examen du CCS 2 ROUES du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière.
- D'analyser toute situation de conduite et d'exprimer les résultats de ces observations dans des termes composant votre futur langage d'enseignant.
- De définir des objectifs de travail tant en formation théorique que pratique et d élaborer les méthodes pédagogiques pour atteindre ces objectifs.
- D'établir, en fonction des méthodes choisies, une opérationnalisation cohérente des moyens mis en oeuvre pour faire progresser l'élève.

**DEROULEMENT DES EPREUVES DE VALIDATION**

- **Mise en situation professionnelle 1h50**

L'épreuve de la mise en situation est divisée en deux parties : animer une séance d'apprentissage hors circulation et animer une séance d'apprentissage en circulation.

- **Entretien technique 1h**

Lors de cet entretien le candidat tire au sort une étude de cas relative à la conduite en sécurité d'un véhicule deux-roues motorisé. Le jury l'interrogera sur sa maîtrise du sujet et sur sa prestation lors de la mise en situation professionnelle.

- **Entretien final 15 mn**

**L'OBTENTION DE LA MENTION CCS** : délivré par le Ministère du travail et de l'emploi :

- Permettra de dispenser des cours de conduite dans une école ou entreprise en conduite 2 ROUES.

**FINANCEMENTS POSSIBLES** : CPF - OPCO – individuel - entreprise.